



Agents Territoriaux



Nos garanties Prévoyance pensées pour vous

Garanties Prévoyance

- Arrêt de travail
- Invalidité
- Capital décès
- Perte de retraite



www.mgprev.fr

La Prévoyance

Anticipez dès aujourd'hui l'avenir de vos proches avec un capital complémentaire en cas d'arrêt de travail lié à une maladie ou un accident de la vie privée.

Formule de base :

En cas d'arrêt de travail,

Le salaire est ramené à 50% passé la période de maintien à plein traitement.

Indemnités journalières

90%

*du salaire
de référence
net*

En cas d'invalidité,

la perte de salaire est en moyenne de 50 %. Elle varie en fonction de plusieurs facteurs (ancienneté, âge, taux d'invalidité...).

Invalidité

**Jusqu'à
90%**

*du salaire
de référence
net*

En cas de décès,

le statut de la Fonction publique prévoit le versement d'un capital décès qui varie selon la situation de l'agent.

Capital décès

100%

*du salaire
annuel brut
de référence*

Formule 2 :

**Formule de base avec garantie Décès renforcée +
garantie Obsèques + garantie Perte de retraite**

Le saviez-vous ?

Pour éviter que les difficultés financières ne s'ajoutent aux problèmes de santé, il est important de s'assurer !



Nos + mutuelle



- + Pas de questionnaire médical*
- + Pas de délai de stage*
- + Taux de cotisation unique
- + Pas d'exclusion des sports à risque
- + Choix du salaire de référence
- + Portabilité des garanties pour l'agent quittant sa collectivité
- + Service Prévention et Promotion de la Santé

Votre indemnisation

Agents titulaires de la FPT

	3 mois	9 mois
MALADIE ORDINAIRE	Plein traitement	Demi-traitement + MGP
LONGUE MALADIE	1 an	2 ans
MALADIE LONGUE DURÉE	3 ans	2 ans
	Plein traitement	Demi-traitement +MGP

Agents contractuels de la FPT

	1 mois	2 mois
MALADIE ORDINAIRE Ancienneté ≥ 4 mois	Plein traitement	Demi-traitement + MGP
MALADIE ORDINAIRE Ancienneté ≥ 2 ans	2 mois	2 mois
MALADIE ORDINAIRE Ancienneté ≥ 3 ans	3 mois	3 mois
GRAVE MALADIE Ancienneté ≥ 3 ans	Plein traitement	Demi-traitement + MGP
	1 an	2 ans
	Plein traitement	Demi-traitement + MGP

*Voir conditions générales



Votre contact privilégié

Ckrystelle Fila

Tél : 04 76 63 35 14

Mail : ckrystelle.fila@fraternelle.fr



**la mutuelle
prévoyance**



Groupama
Entis

En agence

www.mgprev.fr